

## 1<sup>ère</sup> année de Capacité en Droit

CONVOCAION AUX EXAMENS DE MAI – JUIN 2017

### AVIS FAISANT OFFICE DE CONVOCAION

Ne peuvent se présenter aux examens  
que les étudiants ayant effectué leur inscription pédagogique  
au Centre audiovisuel

*Il n'y a pas d'inscription particulière pour se présenter aux examens*

Les épreuves se déroulent au Centre René Cassin (17, rue Saint Hippolyte 75013 Paris)

Métro : Glacière ou Gobelins

***Vous devez vous présenter une demi-heure avant le début des épreuves écrites***

- Présentez vous avec votre carte d'étudiant(e) universitaire.
- Tout étudiant rentré dans l'amphi et dont le nom a été identifié ne pourra ressortir dans l'immédiat.
- Dès l'épreuve commencée, les sorties sont autorisées après 1 heure pour les épreuves de 3h.
- Les étudiants n'utiliseront que le papier fourni lors de l'épreuve.
- Les étudiants sont priés d'éteindre leur portable et de le mettre dans leur cartable laissé dans l'allée de l'amphi.

*Les étudiants doivent indiquer lisiblement sur la copie, dans la partie réservée à cet effet, leur nom et prénom et indiquer leur numéro d'étudiant.*

*A la fin de chaque épreuve, l'étudiant doit rendre sa copie après avoir collé le coin relatif à son nom (pour rendre la copie anonyme) et il doit signer la liste d'émargement.*

### EPREUVES ECRITES

DROIT PUBLIC	Mardi 16 Mai	de 14h00 à 17h00	Salle 12
DROIT CIVIL	Mercredi 17 Mai	de 9h30 à 12h30	Salle 12
DROIT COMMERCIAL	Mercredi 17 Mai	de 14h00 à 17h00	Salle 12

### Aucun document n'est autorisé

**RAPPEL :** Toute défaillance à une matière fait obstacle à la validation de vos examens.

*Des dispositions particulières seront prises en ce qui concerne les étudiants en situation de handicap auxquels il est demandé de se faire connaître au secrétariat*

*avant le 31 Mars 2017 à l'adresse suivante : [cavcapa@univ-paris1.fr](mailto:cavcapa@univ-paris1.fr)*

**RESULTATS :** Les résultats seront communiqués le **31 Mai 2017**

**Les oraux pour les étudiants admissibles aux écrits auront lieu SOUS RESERVE DE MODIFICATION le Jeudi 8 Juin et le Vendredi 9 Juin 2017.**

Le 15 Mars 2017  
Le secrétariat de la Capacité en Droit